



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 1987

Plaimpied-Givaudins – Le Tureau de Saint-Jean

Sauvetage programmé (1986) et sauvetage urgent (1987)

Yannick Rialland



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13050>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Yannick Rialland, « Plaimpied-Givaudins – Le Tureau de Saint-Jean » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/13050>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Plaimpied-Givaudins – Le Tureau de Saint-Jean

Sauvetage programmé (1986) et sauvetage urgent (1987)

Yannick Rialland

Date de l'opération : 1987 (SU) ; 1986 (SP)

Inventeur(s) : Rialland Yannick

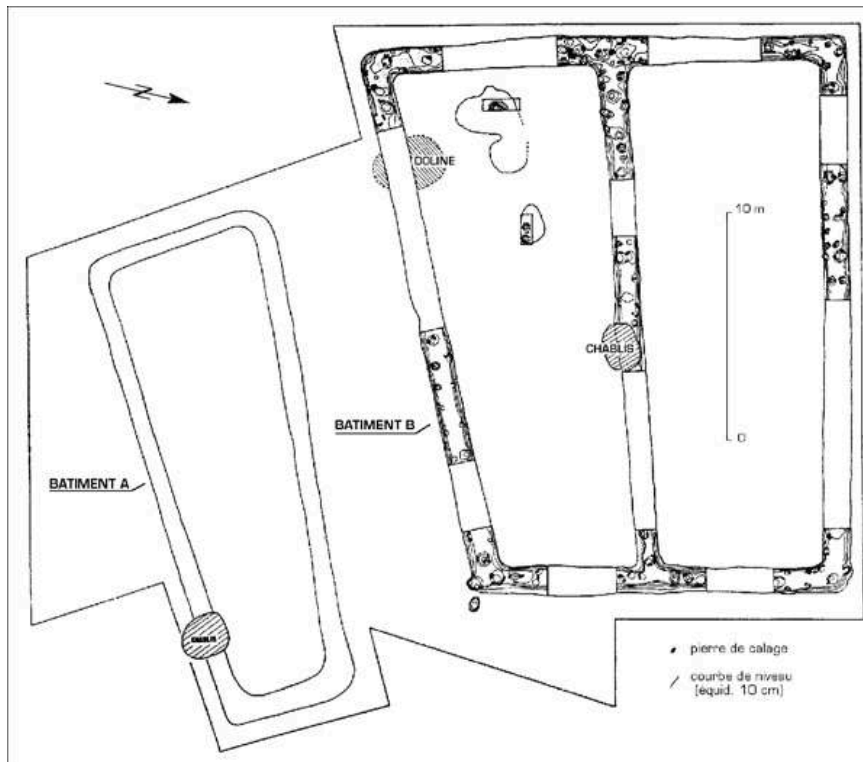
- 1 Ce site associe une nécropole à un ensemble d'au moins dix bâtiments orientés ouest sud-ouest/est nord-est, en fonction des vents dominants, le tout étant peut-être entouré d'une palissade (Fig. n°1 : Plan des bâtiments). La fouille partielle a porté sur deux bâtiments, l'un (Bât. A) de 150 m², d'une taille similaire à celle des constructions adjacentes révélées par photographie aérienne, l'autre, au contraire, de dimensions tout à fait exceptionnelles et de plan plus complexe (Bât. B) : d'une superficie de 450 m², il est séparé en deux parties par un fossé rejoignant les deux pignons. Ses tranchées de fondation présentaient un nombre important de trous de poteaux et de piquets, tandis qu'aucune trace de sablière basse n'est attestée. Ce double constat ajouté à la grande taille de l'édifice et aux faibles dimensions des trous de poteaux suggère que l'on n'a pas affaire ici à une construction entièrement en bois. Au contraire, la présence d'une couche d'argile, homogène et très compacte, au sommet du remplissage des tranchées peut attester l'utilisation de murs en terre. Si l'intégralité de cette construction était couverte, le mur interne devait supporter la faîtière du toit mais la reconstitution d'un type de charpente adapté à de telles dimensions reste délicate face à une fouille demeurée partielle. On ne peut exclure que seule la partie sud ait été couverte et que la partie nord, enclose de murs, ait été utilisée comme cour.
- 2 Le mobilier découvert dans les sections fouillées des tranchées de fondation, principalement localisé dans la couche supérieure du comblement, est peu abondant : quelques objets, tels qu'un aiguiseur en grès ou une lame de couteau, et une faible quantité de céramique mal conservée, associant quelques tessons de poterie grossière, non tournée, à des fragments de céramique fine, lissée, à dégraissant très fin et parfois tournée. Ce matériel permet d'attribuer la construction du bâtiment B au Hallstatt final

ou au début de La Tène ancienne. D'abord interprété comme un habitat, cet ensemble de constructions - qu'il s'agisse de bâtiments couverts ou d'enclos - peut aussi avoir eu une fonction culturelle liée à la présence de la nécropole adjacente, située au nord-ouest, qui semble avoir occupé une surface d'au moins 1,5 ha.

- 3 La nécropole, repérée par prospection de surface, présente au sol des concentrations d'ossements incinérés, contenant de nombreux objets métalliques. En l'absence de menace de destruction sur ce terrain, seul un sondage a été réalisé pour estimer l'état de conservation des sépultures. Une tranchée a ainsi mis en évidence l'existence d'une structure à vocation funéraire, très érodée, vraisemblablement circulaire. Deux fossés légèrement incurvés, larges de 70 à 80 cm et profonds de 30 à 40 cm, ont été observés. Le fossé nord a livré un fragment de bracelet en tôle de bronze repliée, de section elliptique, à décor de traits obliques parallèles incisés, objet datable du Hallstatt final ou du début de La Tène ancienne. On a sans doute affaire ici à un tumulus, d'un diamètre de l'ordre de 12 m, à l'intérieur duquel a été reconnu le fond d'une sépulture à incinération.
- 4 L'enceinte fossoyée, reconnue par photographie aérienne sur trois côtés du site, a fait l'objet d'un sondage. Il s'agit d'un fossé en auge, de 1,80 m de large au sommet et de 0,60 m à la base pour une profondeur de 1,10 m. Creusé dans le substrat rocheux, ce fossé présentait les traces de poteaux de forte taille, calés par de gros blocs de calcaire et par les matériaux extraits. A l'intérieur de cette palissade, à une distance de 2,30 m, une rangée de poteaux plus petits a été repérée.
- 5 Enfin, à l'extérieur de l'enceinte, du côté est, la présence de quelques structures, fosses ovalaires, fossés - d'enclos ou de bâtiments - et trous de poteaux, pour la plupart seulement observées en plan mais non fouillées, pourrait correspondre à une zone d'activités liées à l'habitat mais les quelques tessons protohistoriques recueillis ne permettent pas une datation plus fine. Ces traces d'occupation comportaient de nombreux fragments de bois carbonisés.

ANNEXES

Fig. n°1 : Plan des bâtiments



Auteur(s) : Riolland Yannick. Crédits : GI, 1997 - CNRS Editions, 1998 (1997)